

DECRET N° 2004-621 DU 04 NOVEMBRE 2004

Mettant fin au détachement du magistrat
Alexis Cokou AGBELESSESSY
précédemment Conseiller à la Haute
Autorité de l'Audiovisuelle et de la
Communication (HAAC).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;

Vu le décret n° 2004-131 du 17 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

Vu le décret n° 99-299 du 11 juin 1999 portant nomination des membres à la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication au titre de la Présidence de la République ;

Sur rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en ses sessions des 05, 06, et 16 août 2004 ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 août 2004 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature, il est mis fin au détachement du magistrat Alexis Cokou AGBELESSESSY, précédemment Conseiller à la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication.

Article 2 : Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés de l'application du présent Décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires notamment celles du décret n° 99-299 du 11 juin 1999 et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 novembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme,



Grégoire LAOUROU.-



Dorothé C. SOSSA.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MJLDH 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5
BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-
FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSE 1 JO 1